

D2026-040

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PUY-DE-DÔME

MAIRIE de ROYAT



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mil vingt-six, le trente du mois d'avril, à dix-huit heures, le Conseil municipal de la commune de ROYAT, dument convoqué, s'est réuni en session ordinaire en mairie de Royat, sous la présidence de M. Hugo FRANCK, Maire de Royat.

Date de convocation : 10 avril 2026

Etaient présents : MM. FRANCK Hugo, MERCIER Sophie, MEYER Michaël, BEN Mélanie, SOLOIS Frédéric, JARLIER Marie-Anne, MANSOUR Lionel, SEBBANE Nadia, ROQUIER Samuel, THOREAU Véronique, HENG Anne-Elisabeth, MANEIN Géraud, MORIN Pierre-François, de ROCQUIGNY Laurence, POINAS-FREYDEFONT Clémence, DE DONNO Aurélien, SCHOENIG Leila, JOUFFRET Philippe, FORGET Sébastien,

Absents / excusés : VIAL Louis, BIGOURET-DENAES Christine, LUNOT Jean-Pierre

Procurations :
BOISSERIE René à MEYER Michaël
LEHOURS Catherine à DE DONNO Aurélien
BEDEL François à POINAS-FREYDEFONT Clémence
PUYFAGES Aurélien à SOLOIS Frédéric
PRACROS Claude à JOUFFRET Philippe

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L2121-27 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Nombre de membres en exercice : 27

Nombre de membres présents : 19

Nombre de suffrages exprimés : 24 dont 5 procurations

M. le Maire ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil municipal ; Mme MERCIER Sophie a été désigné pour remplir cette fonction qu'il a acceptée.

OBJET : Attribution de subvention aux associations - 2026

Il est proposé au Conseil Municipal de verser les subventions aux associations suivantes :

Au budget général de la ville :

D2026-040

ASSOCIATION	MOTIF	MONTANT PROPOSE
SPORTS		
ASR	Subvention de fonctionnement	23 000 €
	Subvention exceptionnelle	1 500 €
Ecole des arts martiaux de Royat	Subvention de fonctionnement	1 200 €
Golf de Royat Charade	Subvention de fonctionnement	1 500 €
ROC Basket Ball	Subvention de fonctionnement	12 500 €
Royat Rando	Subvention de fonctionnement	400 €
	Subvention exceptionnelle	80 €
Royat Boxing Club	Subvention de fonctionnement	3 000 €
	Subvention exceptionnelle	200 €
Royat Fit GV	Subvention exceptionnelle	200 €
Royat Terre de Trail	Subvention de fonctionnement	2 000 €
Ski Club des Dômes	Subvention de fonctionnement	950 €
	Subvention exceptionnelle	200 €
TOTAL		46 730 €
LOISIRS		
AAPPMA Les 4 sources	Subvention de fonctionnement	300 €
Société de Chasse	Subvention de fonctionnement	1 000 €
TOTAL		1 300 €
ECOLE		
Amicale Laïque	Subvention de fonctionnement	2 200 €
OCCE Ecole Elémentaire	Subvention de fonctionnement	300 €
OCCE Ecole Maternelle	Subvention de fonctionnement	300 €

D2026-040

TOTAL		2 800 €
AUTRE		
Conférence de Saint Vincent de Paul	Subvention de fonctionnement	700 €
ACPG CATM		400 €
Comité des Fêtes de Royat		10 000 €
TOTAL		11 100 €
TOTAL BUDGET GENERAL		61 930 €

Au BA Actions culturelles :

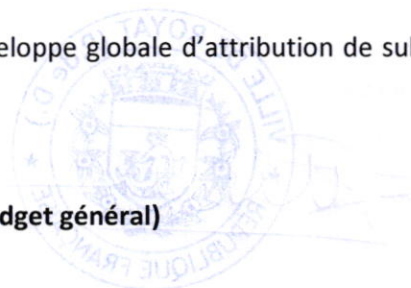
ASSOCIATION	MOTIF	MONTANT PROPOSE
CULTURE		
Cool'Heur	Subvention de fonctionnement	200 €
	Subvention exceptionnelle	200 €
Harmonie de Royat	Subvention de fonctionnement	3 500 €
Maison des Loisirs et de la Culture	Subvention de fonctionnement	3 000 €
Club Micro de Royat	Subvention de fonctionnement	800 €
	Subvention exceptionnelle	700 €
Les amis de Royat	Subvention de fonctionnement	7 000 €
Le Club des 5	Subvention de fonctionnement	500 €
Bibliothèque pour tous	Subvention de fonctionnement	800 €
TOTAL BUDGET ACTIONS CULTURELLES		16 700 €

Pour le Budget général de la ville de Royat, l'enveloppe globale d'attribution de subventions proposée est de **61 930 €**.

Pour le budget Activités Culturelles, l'enveloppe globale d'attribution de subventions proposée est de **16 700 €**.

Cas particuliers

Association des Petits Lutins – Crèche (Budget général)



D2026-040

Conformément aux termes de la convention d'objectifs, en date du 17/12/2025 (D2025-139), il est à prévoir au BP 2026 la somme de **260 000 €**.

Comité d'œuvres Sociales (COS) (Budget général)

Une convention d'objectifs a également été signée avec les Comité d'œuvres Sociales, avec une mise en place à compter de 2024. Le COS adhère au CNAS pour assurer à l'ensemble des agents les prestations à caractère sociale obligatoires pour la collectivité. La subvention accordée au COS par la Mairie permettant de mettre en place ses actions s'établit à **26 460 €** pour 2026, pour 90 agents.

OCCE Ecole Élémentaire (Budget général)

En 2026, l'école organise plusieurs voyages scolaires pour les élèves. Il est envisagé de lui attribuer une subvention de **7 700 €** à cet effet (montant identique à celui de 2025).

Divers dispositifs (Budget général)

- Subvention dans le cadre du **dispositif AIVS** (Agence Immobilière à Vocation Sociale) en vue du développement d'une offre de logements abordables à destination des publics fragiles – **15 000 €**.
- Subvention annuelle **RASED 2026/2027 – 350 €**
- Subvention **la Causerie – 1 500 €** - Prise en charge partielle de cette subvention par les communes de Chamalières et Orcines pour plus de 80%.
- Dispositif **Achat de Vélo électrique – 2 000 €** (200 € par demande). Il y a eu 4 demandes en 2025.
- Subvention collégiens de Royat - Collège Teilhard de Chardin – Projet de sensibilisation des collégiens à l'addiction aux écrans : **300 €**.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de :

- **ATTRIBUER les subventions aux associations pour un montant total de 78 630 € et aux partenaires ou usagers dans le cadre de dispositifs spécifiques comme indiqué ci-dessus,**
- **ATTRIBUER à l'association des Petits Lutins la subvention de base de 260 000 €,**
- **ATTRIBUER au Comité d'œuvres Sociales COS une subvention de 26 460 €,**

Fait et délibéré et en séance, le jour, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme,

Le Maire,

Hugo FRANCK



The seal is circular with a blue border. The outer ring contains the text 'VILLE DE ROYAT (P. de D.)' at the top and 'REPUBLIQUE FRANÇAISE' at the bottom. The center features a coat of arms with a crown on top, a shield with a figure, and a banner below.

Sophie MERCIER,

Secrétaire de séance

